

CORPLEX France WORMHOUT

Publication de l'Index Egalité Professionnelle Femmes-Hommes pour l'année 2026 au titre de l'année 2025

Conformément aux dispositions de l'article D.1142-5 du code du travail

Dans le respect des critères du calcul de l'Index Egalité Professionnelle Femmes-Hommes, la société CORPLEX France WORMHOUT obtient la note de **35/45** sur le seul indicateur calculable.

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	15.8
Résultat final en nombre équivalent de salariés	2.4
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	-
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus à l'indicateur	25

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	35
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	45
Résultat final sur 100 points	Non calculable

Publication des résultats obtenus

Date de publication	28/02/2026
Site Internet de publication	
https://corplex.com/fr/a-propos-de-nous/	

Le service des Ressources Humaines